

## On Clause 33

Jim Jordan moved,—That Clause 33(1) be amended by striking out line 14 on page 23 thereof and substitute the following therefor:

- “(u) defining “major condition” and “minor condition”;
- (v) generally, for carrying out the pur”

The question being put on the amendment, it was negatived.

Clause 33 carried.

Clauses 34 to 54 carried.

Clause 1 carried.

The Title carried.

The Bill C-52, as amended, carried.

The Chairman was instructed to report the Bill C-52, as amended, to the House.

At 11:59 o'clock a.m., the Committee adjourned.

G.A. Sandy Birch

*Clerk of the Committee*

## Article 33

Jim Jordan propose,—Que l'alinéa 33(1(u) soit modifié en remplaçant la ligne 9, à la page 22, par ce qui suit :

- «(u) définir «condition majeure» et «condition mineure»;
- (v) d'une façon générale, prendre toute»

L'amendement est mis aux voix et rejeté.

L'article 33 est adopté.

Les articles 34 à 54 sont adoptés.

L'article 1 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi, modifié, est adopté.

Le président est prié de faire rapport à la Chambre du projet de loi C-52, modifié.

À 11 h 59, la séance est levée.

*Le greffier du Comité*

G.A. Sandy Birch